

# ORGANISATION MONDIALE DU C

Le gouvernement du Kazakhstan espère que les Membres de l'OMC tiendront compte de l'évolution de la situation économique au Kazakhstan à un moment où sont réalisés des réformes de grande envergure et des ajustements structurels, lorsque viendra le moment de négocier des concessions tarifaires à l'importation dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie, et de traiter de questions telles que le soutien interne dans l'agriculture et l'accès au marché dans le secteur des services.

Le Kazakhstan est prêt à devenir un Membre à part entière de l'OMC et à s'engager à respecter l'équilibre des intérêts, des coûts et des avantages des Membres de l'OMC. Les perspectives de développement de l'économie kazakhe dépendent à de nombreux égards de l'efficacité avec laquelle notre pays viendra à bout des crises que connaissent certaines industries, de la réorganisation structurelle de l'économie et de l'achèvement des réformes. Il est donc de la plus haute importance pour le Kazakhstan que les Membres de l'OMC s'abstiennent de lui demander de contracter des engagements indûment rigides et excessifs par rapport aux obligations des Membres actuels, afin qu'il puisse accorder à ses secteurs sensibles les niveaux de protection tarifaire dont ils ont besoin et développer ses industries naissantes.

Il est également très important pour l'économie kazakhe d'obtenir le droit de se prévaloir de périodes transitoires appropriées pour abaisser les droits frappant les produits industriels et agricoles; pour réduire les mesures de soutien à la production et à l'exportation de produits agricoles; et pour mettre en œuvre les dispositions des accords sur les MIC et les ADPIC.

L'agriculture se trouve dans une situation critique au Kazakhstan. Les conditions climatiques sont rigoureuses; il n'existe pas d'accès direct à de grands ports maritimes; il est nécessaire de développer les régions rurales où vit plus de la moitié de la population du pays. À cause de tous ces facteurs, il est d'une importance vitale de pouvoir continuer à maintenir les mesures de soutien interne aux producteurs agricoles à des niveaux satisfaisants, comparables à ceux en vigueur dans bon nombre de pays Membres de l'OMC.

Le processus d'accession, puis la participation à l'OMC en qualité de Membre à part entière, exige la présence d'experts nationaux dûment formés. À cet égard, le Kazakhstan tient à remercier les Membres concernés de l'OMC et le Secrétariat, ainsi que les autres organisations internationales qui lui ont apporté une assistance technique dans le cadre du processus d'accession à l'OMC. Cette assistance a notamment pris les formes suivantes:

- formation d'experts nationaux, organisation de séminaires et d'ateliers sur le système commercial multilatéral, y compris sur le mécanisme de règlement des différends, les mesures antidumping, les subventions et les mesures compensatoires, la protection des droits de propriété intellectuelle, les règles d'origine, etc.
- participation active de responsables kazakhs au cours spécial de politique commerciale de l'OMC.

Nous comptons grandement qu'une telle assistance se poursuivra et s'intensifiera à l'avenir.

Nous entendons en outre faire activement appel à l'assistance technique fournie par d'autres organisations internationales compétentes.

Considérant les nouvelles négociations commerciales multilatérales, le Kazakhstan tient à remercier les Membres de l'OMC de les ouvrir aux pays accédants. Le gouvernement de la République du Kazakhstan fera de son mieux pour y participer. Nous estimons que le pays devrait être en mesure de devenir Membre de l'OMC au cours de ces négociations.

---